

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVÈRE

**2 juillet
2024**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Sévère, tenue le 2 juillet 2024 à 20h à l'hôtel de ville, sis au 59 rue Principale.

Présences :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| ▪ Madame Jacinthe Noël | Mairesse |
| ▪ Monsieur Robert Lessard | Conseiller au poste numéro 1 |
| ▪ Monsieur Olivier Lamy | Conseiller au poste numéro 2 |
| ▪ Monsieur Maxime Castonguay | Conseiller au poste numéro 3 |
| ▪ Monsieur Martial Lacerte | Conseiller au poste numéro 4 |
| ▪ Madame Myriam Poulin | Conseillère au poste numéro 5 |
| ▪ Monsieur Claude Beauclair | Conseiller au poste numéro 6 |

1. Ouverture

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, déclare la séance ouverte à 20h, le quorum étant atteint. Madame Marie-Andrée Cadorette, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Suivi de la séance du 4 juin 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2024
5. Adoption de la liste de la correspondance du mois de juin 2024
6. Présentation – Centre L'Étape

7. Cours d'eau Trahan
8. Glissement de terrain – Choix du soumissionnaire
9. Pavage – mandat pour devis de laboratoire
10. Pavage – contrôle qualitatif – Choix du soumissionnaire
11. Déneigement des édifices municipaux
12. Débroussaillage
13. Avis d'infraction – 54 rue Principale
14. Avis de Travaux – municipalité de Charette
15. Réseau d'eau potable Charette - suivi
16. Retraite Mme Angèle Deschênes
17. Offre d'emploi – conciergerie
18. Demande de rencontre CIUSSS-MCQ – Projet ARPAM
19. Sollicitation achat de calendriers historiques 2025
20. Levée de fond – Centre des femmes l'héritage
21. Modification de la date de la séance du conseil municipal du mois de septembre 2024
22. Problème d'odeur – édifice municipal
23. Caméra Chalet Dumontier
24. Demande citoyenne – haie intimité rue des Loisirs
25. Circulaire mensuelle
26. Approbation des comptes soumis
27. Période de questions de l'assistance
28. Félicitations « Bons Coups »
29. Informations TECQ
30. Sortie Aigles – comité des Loisirs
31. Levée de la séance

99-07-24

Il est proposé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que décrit ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Suivi de la séance du 4 juin 2024

Les résolutions ont été exécutées.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2024

100-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 4 juin 2024, tel que rédigé, considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du dit procès-verbal ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Adoption de la liste de la correspondance du mois de juin 2024

101-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Olivier Lamy
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Et résolu :

D'approuver la liste de la correspondance, telle que déposée ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Présentation – Centre l'Étape

Madame Jennifer Murray-Belleau, agente de développement au Centre l'Étape du Bassin de Maskinongé, présente aux membres du conseil et aux citoyens

présents dans l'assistance, la mission du centre l'Étape ainsi que les différents services qu'il propose.

Madame Murray-Belleau offre à chaque membre du conseil une pochette dans laquelle se trouve un protecteur de verre qui sert à protéger sa consommation dans un lieu public ainsi que des cartons qui servent à vérifier si votre consommation contient des drogues du viol.

Monsieur le conseiller Maxime Castonguay demande à madame Jennifer Murray-Belleau s'il serait possible d'obtenir, de la part du Centre L'Étape, des protecteurs ainsi que des cartons tests afin de les rendre disponibles à notre population dans la bibliothèque municipale.

Madame Murray-Belleau trouve l'idée intéressante et nous reviendra afin de nous confirmer s'il est possible pour le Centre L'Étape de nous offrir du matériel.

7. Cours d'eau Trahan

Madame la mairesse informe les membres du conseil que madame Patricia Plante, responsable des cours d'eau de la municipalité, est venue marcher une section du cours d'eau Trahan, le 19 juin dernier, dans l'objectif de bien cerner sa problématique.

Madame Plante n'était pas certaine de l'impact de certains ponceaux lors de sa première visite, mais elle a pu constater la restriction de ceux-ci lors de sa seconde visite qui a eu lieu le 23 juin dernier en période de pluie abondante.

Le rapport de madame Plante suivra dans les prochaines semaines ainsi que ses recommandations.

8. Glissement de terrain -Choix du soumissionnaire

Le présent sujet est reporté.

9. Pavage – mandat pour devis de laboratoire

102-07-24

Il est proposé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Appuyé par : monsieur le conseiller Olivier Lamy

Et résolu :

D'accepter l'offre de service de la firme GéniCité inc. au montant de 1 110\$ avant taxes pour la rédaction d'un mandat simple, un bordereau et la gestion des appels d'offres pour le laboratoire requis en lien avec le contrôle qualitatif dans le cadre du pavage à réaliser;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. Pavage – contrôle qualitatif - choix du soumissionnaire

Considérant que trois firmes ont transmis leur soumission pour le contrôle qualitatif en lien avec la réfection du rang Bellechasse, à savoir :

Soumissionnaire	Prix de soumission avec taxes
Englobe Corp.	13 329,05 \$
EXP	13 656,73 \$
Atkins Réalis	14 536,29 \$

Considérant que le plus bas soumissionnaire, Englobe Corp. a fourni tous les documents requis et est jugé conforme au devis ;

En conséquence :

103-07-24 Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Appuyé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'accepter la soumission de la firme Englobe Corp. au montant de 13 329.05\$ taxes incluses pour le contrôle qualitatif en lien avec la réfection du rang Bellechasse ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Déneigement des édifices municipaux

Le présent sujet est reporté.

12. Débroussaillage

104-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Et résolu :

D'accepter l'offre de prix de l'entreprise Service Plus GM inc au montant de 201.21\$ de l'heure taxes incluses, pour le débroussaillage des branches et des arbustes sur les deux versants des fossés, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. Avis d'infraction – 54 rue Principale

Madame Cadorette, directrice générale, informe les membres du conseil qu'un avis d'infraction a été émis par l'urbaniste de la municipalité, monsieur Bilel Ynineb, à l'attention du propriétaire du 54 rue Principale.

Cet avis d'infraction résulte d'une plainte citoyenne en lien avec la réalisation de travaux de rénovation qui avait lieu au 54 rue Principale, et ce, en l'absence de permis émis par la municipalité.

Le propriétaire du 54 rue Principale devra donc se conformer à la réglementation en vigueur et demander un permis de rénovation rapidement pour ses travaux en cours. Dans le cas inverse, monsieur Bilel Ynineb se verra dans l'obligation d'émettre un constat d'infraction.

14. Avis de travaux – municipalité de Charette

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil que la municipalité de Charette a publié un avis de travaux pour le remplacement d'un ponceau.

Les travaux pour le remplacement du ponceau situé près du 110 Grand Bellechasse débuteront le 5 août prochain et s'étaleront sur une période d'environ 2 semaines.

La route sera fermée à la circulation et un chemin de détour sera en place pour la durée des travaux.

15. Réseau d'eau potable Charette - suivi

Madame Cadorette, directrice générale de la municipalité, informe les membres du conseil des développements dans le dossier de l'eau potable avec la municipalité de Charette.

- Modification de la demande en électricité
- Mandat à Techni-Consultant
- Demande PRIMEAU éventuelle
- Entente entre nos 2 municipalités

16. Retraite Mme Angèle Deschênes

Considérant que madame Angèle Deschênes quitte ses fonctions au sein de la municipalité de Saint-Sévère afin de profiter d'une retraite bien méritée après plus de 32 ans de services ;

Considérant que les membres du conseil municipal souhaitent souligner le départ à la retraite de madame Deschênes et lui témoigner leur reconnaissance pour ses nombreuses années de services ;

En conséquence :

105-07-24 Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'offrir une plaque de remerciements à madame Angèle Deschênes suite à son départ à la retraite pour ses 32 années de services au sein de la municipalité de Saint-Sévère ;

De planifier un souper au restaurant La Porte de la Mauricie au début de l'automne afin de remettre la plaque de remerciements à madame Deschênes et de souligner son départ à la retraite et son implication des 32 dernières années ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17. Offre d'emploi - conciergerie

Considérant que suite au départ à la retraite de madame Angèle Deschênes, le poste de concierge pour la municipalité de Saint-Sévère est maintenant vacant ;

Considérant que le conseil municipal souhaite que le poste soit d'abord offert à la population de Saint-Sévère avant d'être annoncé sur les différents sites d'offres d'emplois ;

Considérant qu'un grand ménage des édifices doit être réalisé, et ce, à court terme ;

Considérant que le processus d'embauche peut s'étaler sur plusieurs semaines, mais que le ménage des édifices publics, pour des raisons d'hygiène et de salubrité, ne peut attendre aussi longtemps ;

En conséquence :

106-07-24

Il est proposé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'afficher l'offre d'emploi pour le poste de concierge à la municipalité de Saint-Sévère dans la circulaire municipale afin de favoriser l'embauche d'un citoyen ou d'une citoyenne de la municipalité ;

Que l'offre d'emploi soit rédigée en fonction de la convention collective en vigueur ;

Qu'une firme spécialisée en entretien ménager soit engagée afin d'effectuer un *grand ménage* des édifices municipaux dans leur ensemble ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. Demande de rencontre CIUSSS – MCQ -Projet ARPAM

Madame la mairesse, explique aux membres du conseil que madame Kim Rémillard, intervenante sociale dédiée pour le territoire de la Mauricie pour le projet ARPAM (Approche et Référence pour les Producteurs Agricoles et leur Milieu) sollicite une rencontre auprès du conseil municipal afin d'expliquer son mandat de proximité ainsi que ses objectifs.

Le conseil municipal est intéressé par cette proposition et accepte de rencontrer madame Rémillard lors d'une séance du conseil à venir.

19. Sollicitation achat de calendriers historiques 2025

Le présent sujet est annulé.

20. Levée de fond – Centre des femmes l'héritage

Le présent sujet est annulé.

21. Modification de la date de la séance du conseil municipal du mois de septembre 2024

Considérant que le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2024 a été adopté par la résolution 213-12-23 ;

Considérant que selon l'article 148 du Code Municipal du Québec, le conseil municipal peut modifier la date d'une séance ordinaire prévue au calendrier ;

Considérant que les séances ordinaires du conseil municipal suivant des journées fériées sont souvent problématiques en raison de la difficulté à obtenir l'information des différents organismes, et ce, en temps voulu ;

Considérant que le conseil municipal souhaite modifier la date de la séance ordinaire du mois de septembre 2024 en raison de la journée fériée de la fête du Travail ;

107-07-24

Il est proposé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

De définir une date différente pour la séance ordinaire du mois de septembre 2024 prévue initialement le mardi 3 septembre lors de l'adoption du calendrier des séances ordinaires de l'année 2024, de la manière suivante et telle que le permet la loi, soit le : mardi 10 septembre 2024 ;

Que l'heure de la séance ordinaire, soit identique à l'heure proposée, au calendrier soit 20h00 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22. Problème d'odeur – édifice municipal

108-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Et résolu :

De contacter un plombier de la région afin de trouver une solution au problème d'odeur émanant des drains de sol présents dans les salles de bain de l'édifice municipal ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23. Caméra Chalet Dumontier

109-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Et résolu :

D'acheter deux caméras afin de surveiller le chalet Dumontier et le garage municipal dans l'objectif de prévenir le vandalisme ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

24. Demande citoyenne – haie intimité rue des loisirs

Considérant que la rue des loisirs borde le cimetière et mène au terrain des loisirs, au Chalet Dumontier ainsi qu'au garage municipal ;

Considérant que les festivités communautaires, telles que la fête nationale, sont généralement organisées sur le terrain des loisirs;

Considérant que lors d'évènements communautaires, de nombreux citoyens et citoyennes utilisent la rue des loisirs afin de se rendre au lieu des festivités ;

Considérant qu'une citoyenne demande que la municipalité installe une haie le long de la rue des loisirs afin de préserver son intimité dans sa cour arrière puisque celle-ci a une vue directe sur la rue des loisirs ;

Considérant que la citoyenne a la possibilité d'installer une haie directement sur son terrain afin de préserver son intimité ;

En conséquence :

110-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Olivier Lamy
Appuyé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

De refuser la demande citoyenne visant l'installation par la municipalité d'une haie intimité le long de la rue des loisirs ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

25. Circulaire mensuelle

Les membres du conseil discutent des différents points qu'ils souhaitent inclure dans la circulaire mensuelle, à savoir :

- Sortie aux Aigles
- Offre d'emploi conciergerie
- Machines exercices
- Arbres fruitiers

26. Approbation des comptes soumis

111-07-24 Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Et résolu :

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

Comptes à payer	124 523.40 \$
Déboursés directs	- \$
Salaires (10-11)	16 618.29 \$
Total	141 141.69 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

27. Période de questions

Des citoyens présents dans l'assistance posent des questions aux membres du conseil en lien avec des sujets d'intérêt public.

28. Félicitations « Bons coups »

Les membres du conseil discutent des « Bons coups » qu'ils souhaitent souligner et inclure dans la circulaire mensuelle, à savoir :

Le comité des loisirs pour l'organisation et la gestion de la fête nationale.

L'entreprise Rien de ne perd, tout se crée pour avoir remporté le prix OSEntreprendre volet *faire affaire ensemble* lors de la finale nationale.

La Ferme Lysem pour avoir remporté de nombreuses mentions ainsi que la première place avec leurs génisses et leurs vaches lors de l'Expo Rive-Nord.

Les finissants et finissantes du primaire et du secondaire pour leurs accomplissements.

29. Information - TECQ

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil qu'il y aura une TECQ 2024-2027 et que celle-ci sera rétroactive. Le montant alloué à la municipalité sera connu au courant de l'été.

Madame la mairesse souligne que cette TECQ sera intéressante pour la conduite d'aqueduc à refaire suite au glissement de terrain et qu'elle pourrait également être utile en cas de dépassement des coûts liés au pavage.

30. Sortie Sigles – comité des Loisirs

Considérant que le comité des loisirs organise une sortie aux Aigles de Trois-Rivières le 17 août prochain pour les citoyens et citoyennes de Saint-Sévère ;

Considérant que l'activité inclus d'assister à une partie dans une loge, la nourriture à volonté ainsi que 3 consommations par personne, et ce, pour un montant de 44\$ par adulte, de 33\$ pour les adolescents de 12 à 17 ans et de 23\$ pour les enfants de 2 à 12 ans ;

Considérant que le comité des loisirs demande une contribution financière à la municipalité afin d'alléger la facture des citoyens et citoyennes désirant participer à cette activité ;

Considérant que la municipalité a préalablement budgété une somme pour des activités communautaires et souhaite s'impliquer financièrement dans ce projet afin d'encourager la vie communautaire et de favoriser les rapprochements au sein de la collectivité ;

En conséquence :

112-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Appuyé par : monsieur le conseiller Maxime Castonguay
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la municipalité offre au comité des loisirs, un montant de 20\$ par citoyen ou citoyenne de la municipalité de Saint-Sévère inscrit et participant à la sortie aux Aigles de Trois-Rivières le 17 août prochain ;

Que la municipalité offre un montant maximal de 1 000\$ au comité des loisirs pour cette activité, soit une contribution de 20\$ par personne pour un maximum de 50 personnes ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

31. Levée de la séance

113-07-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard

Que la présente séance soit levée à 21h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jacinthe Noël
Mairesse

Marie-Andrée Cadorette
Directrice générale &
greffière-trésorière

Je, Jacinthe Noël, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.